



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – cinq, le 19 mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 13 mai 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents : Valérie CHALLON, Emile BUCH, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA, Valérie ESCOFFIER, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Elodie JODAR, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Philippe LUYAT, Michel PLEUCHOT, Sandrine BOSCARO,

Excusés : Nathalie COLONEL, Patrick GUIGNIER.

Nombre de suffrages exprimés : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_04_19052025

Objet : contrat avec la société SVP secteur Public

SVP est un groupe de conseil et d'accompagnement des dirigeants et des fonctions RH. Dans un environnement économique autant instable qu'imprévisible, SVP sécurise concrètement et rapidement la prise de décision quotidienne, facilite la mise en œuvre de la stratégie, aide à gérer la complexité réglementaire, économique et humaine de leur environnement en toute sérénité et sécurité en conjuguant Expertise et Innovation.

SVP est une plateforme d'expertises où 200 spécialistes dont des juristes, tous salariés de l'entreprise, répondent quotidiennement par téléphone, internet ou appli aux questions de toute nature : RH, fiscalité, finances, sourcing, vie des affaires.

Le contrat proposé est comme suit :

Formation des
utilisateurs offerte

mensuel (€)

Descriptif du service :

INCLUS DANS VOTRE OFFRE REFERENCE 20 dossiers par an :

220

> Accompagnement opérationnel immédiat par les experts SVP via des entretiens téléphoniques

* Questions par téléphone 20 questions/an dans toutes les matières: fonction publique, marchés publics, état civil, statut des élus, finances et fiscalité, urbanisme, intelligence territoriale, environnement, réglementation technique...

* Ecrits intégrés : références des textes officiels, jurisprudence...

* Couverture : France

* Nombre d'utilisateurs compris : 6

> Accès au portail my.svp.com :

* SVP Echo, modèles Territorial éditions, exemples de documents rédigés par différentes administrations (arrêtés, délibérations, règlements...), base d'exemples de rédaction de marchés publics, base de sources officielles, votre actualité légale, réglementaire ainsi que votre service de prise de rendez-vous avec nos experts

* Veille métier Décideur public : revue du web, actualité juridique, bonnes pratiques, questions/réponses de vos confrères

OFFERTE**Conditions particulières :**

20 dossiers par an non reportables

TOTAL HT/ MOIS**220**

Taux de TVA : 20%

Le Conseil municipal après avoir délibéré,**Décide de retenir l'offre élaborée par SVP pour un coût de 220 € HT/mois.****Autorise le Maire à signer le contrat de conseil d'accompagnement avec SVP aux conditions définies ci-dessus.**

Formation des
utilisateurs offertePrix HT
mensuel (€)

Descriptif du service :

INCLUS DANS VOTRE OFFRE REFERENCE 20 dossiers par an :

220

> Accompagnement opérationnel immédiat par les experts SVP via des entretiens téléphoniques

* Questions par téléphone 20 questions/an dans toutes les matières: fonction publique, marchés publics, état civil, statut des élus, finances et fiscalité, urbanisme, intelligence territoriale, environnement, réglementation technique...

* Ecrits intégrés : références des textes officiels, jurisprudence...

* Couverture : France

* Nombre d'utilisateurs compris : 6

> Accès au portail my.svp.com :

* SVP Echo, modèles Territorial éditions, exemples de documents rédigés par différentes administrations (arrêtés, délibérations, règlements...), base d'exemples de rédaction de marchés publics, base de sources officielles, votre actualité légale, réglementaire ainsi que votre service de prise de rendez-vous avec nos experts

* Veille métier Décideur public : revue du web, actualité juridique, bonnes pratiques, questions/réponses de vos confrères

OFFERTE

Conditions particulières :

20 dossiers par an non reportables

TOTAL HT/ MOIS

220

Taux de TVA : 20%

Le Secrétaire de séance

Elodie JODAR



Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 21 mai 2025.

Le Maire, Valérie CHALLON.

Le Maire

Valérie CHALLON

